

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2381

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 37

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer à la troisième occurrence du mot :

« le »

les mots :

« par un arrêté du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.